

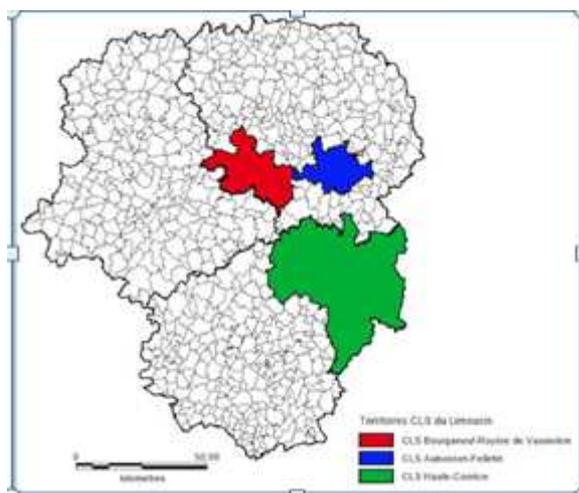
SENSIBILISATION DU PUBLIC AU RISQUE RADON SUR LES TERRITOIRES DES CONTRATS LOCAUX DE SANTE DE CREUSE ET HAUTE CORREZE

Yves DUCHEZ

AGENCE REGIONALE DE SANTE Aquitaine Limousin Poitou Charentes
Délégation départementale de la Creuse
28 Avenue d'Auvergne
CS 40309
23006 GUERET

Un programme d'action sur la gestion du risque lié au radon dans les bâtiments d'habitation a été engagé sur les territoires des Contrats Locaux de Santé de Creuse et de Haute Corrèze au cours de l'année 2015 par l'Agence Régionale de Santé Aquitaine Limousin Poitou Charentes.

Cette action qui s'inscrit dans le Plan Régional Santé Environnement comportait notamment la sensibilisation du public aux risques radon, l'identification des habitats à risque et l'information des professionnels du bâtiment sur les moyens de réduire l'exposition en lien avec les économies d'énergie.



Les pharmacies d'officine et les mairies sont apparues des points de relais essentiels et proches de la population pour assurer la distribution des dispositifs de mesure (dosimètres);
140 points de distribution

La sensibilisation du public et l'animation de la campagne de mesures confiées aux Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la Creuse et de la Corrèze ont été entièrement financées par l'ARS.

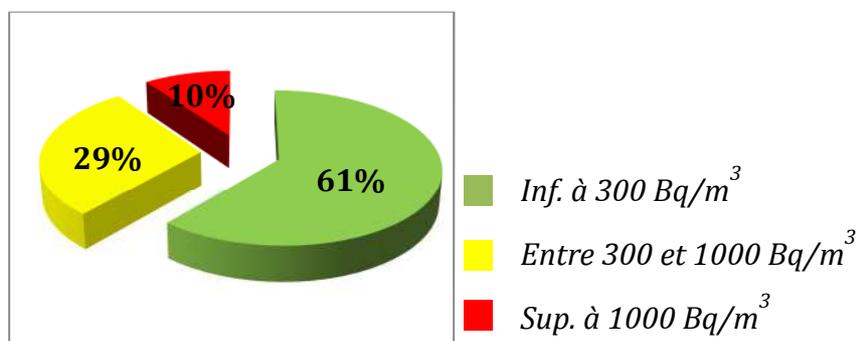
La Direction Générale de la Santé a également apporté son concours par l'achat des appareils de mesures de radon (dosimètres).

Ce programme d'actions a été lancé à l'occasion d'une campagne de presse organisée dans les locaux de l'ARS le 18 décembre 2014 et relayée assez largement par les médias locaux et au plan national (TF1).

1 500 dosimètres ont été ainsi mis à disposition gratuitement à tout habitant des territoires concernés soit 108 communes. La bonne connaissance des territoires par les CPIE et leur présence régulière sur le terrain ont constitué également un élément important de la réussite de l'opération:

93% des dosimètres ont ainsi été distribués en quelques semaines et 1105 mesures de radon ont pu être exploitées.

Il apparait ainsi que près de 40% des mesures sont supérieures au seuil de précaution fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé à 300 Bq/m³ et 10% supérieures au seuil de 1000 Bq/m³ à partir duquel des actions correctives sont à engager rapidement.



A l'issue de la campagne de mesures, lors de la transmission des résultats par l'ARS, des conseils adaptés ont été fournis aux particuliers suivant les concentrations observées afin de réduire les entrées de radon dans l'habitat.

En outre, pour les valeurs les plus élevées, des diagnostics gratuits du bâtiment ont été proposés aux propriétaires qui le souhaitaient afin de définir les travaux à entreprendre les mieux adaptés. Cette expertise financée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a été confiée au Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) de BORDEAUX. 39 diagnostics ont été ainsi effectués.

Les principaux travaux concernent la mise en dépression du sous-sol, la réfection des planchers pour étanchement et l'amélioration de la ventilation de la cellule habitée. Les maisons sur terre-plein ou avec mur creux enterré présentent le plus de difficulté de remédiation.

Les questionnaires « habitat » recueillis à l'issue de la campagne font l'objet d'une étude statistique conduite par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB). Les premières analyses font état d'une proportion importante d'habitat ancien ayant fait l'objet d'une rénovation et d'une concentration en radon significativement plus élevée dans l'habitat ayant fait l'objet d'une rénovation thermique.

Une évaluation de la prise en compte du risque radon par les particuliers à l'issue de la campagne a d'autre part été menée par le CPIE en fin d'année 2015 auprès des particuliers ayant un taux de radon supérieur à 300Bq/m³. Une majorité de personnes a manifesté un besoin d'information et une curiosité par rapport au radon mais très peu d'inquiétude sur le risque sanitaire.

En matière de remédiation, seule la moitié des personnes interrogées a déclaré avoir pris des dispositions pour réduire le taux de radon: la majorité des actions a consisté en l'amélioration de l'aération du logement; 10% environ ont engagé des travaux d'étanchement ou de ventilation.

Les particuliers n'ayant pas engagé de travaux de remédiation ont très souvent invoqué le manque d'information (Quoi faire? Quelles entreprises? Quelles aides?) mais aussi la situation familiale ou l'âge qui constituent un facteur de motivation ou de frein.

Les particuliers rencontrés à l'occasion de la campagne ont montré un vif intérêt pour les mesures de recontrôle de radon après travaux qui leur seront proposés à l'automne dans le cadre de l'accompagnement mis en place même si la méthode de mesure sur 2 mois est qualifiée de fastidieuse et pas interactive.

Une enquête a par ailleurs été réalisée par l'Observatoire Régional de la Santé du Limousin auprès des pharmaciens à l'issue de la campagne. Elle montre que le vecteur pharmacie était tout à fait pertinent. Les pharmaciens ont considéré comme légitime leur intervention, tant pour la sensibilisation que pour la distribution des dosimètres.

S'agissant de la possibilité de pérennisation et d'extension de ce dispositif par le biais des officines, il apparaît que le coût constitue un obstacle pour une partie de la population: le problème pointé par les pharmaciens est celui du mode d'approvisionnement et de gestion des stocks, le passage par un grossiste répartiteur, correspondant habituel du pharmacien est largement préféré à la commande directe.

Le faible volume de vente au vu de la faible demande de dosimètres une fois la campagne terminée est également signalé.